



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Emilie LEVEAU
Mail : e.leveau@inao.gouv.fr
Tél 02 40 35 82 32

N/Réf : EL/CB

Objet : PLUi ISIGNY-OMAHA Intercom (14)
Modification n°4

La directrice de l'INAO
à
Monsieur le Président
ISIGNY-OMAHA Intercom

1336 route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY

Nantes, le 4 juin 2025

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 11 avril dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet de Modification n°4 du PLUi de la Communauté de communes d'Isigny-Omaha, arrêté par délibération du Conseil communautaire en date du 5 mars 2025.

Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulatif des aires géographiques en Appellations d'Origine Protégée (AOP) et en Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) auxquelles appartiennent les communes composant la communauté de communes.

Les communes appartiennent par ailleurs toutes à l'aire de production de l'Indication Géographique (IG) « Eau-de-vie de poiré de Normandie » et aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Cidre de Normandie », « Porc de Normandie » et « Volailles de Normandie ». Six communes sont également situées dans l'aire de l'IGP « Huîtres de Normandie ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations suivantes :

Quatre-vingt seize opérateurs sont identifiés en production AOC et/ou AOP ; vous les retrouverez dans le tableau de classement des communes ci-joint.

De plus 4 sont identifiés en IGP « Huître de Normandie » sur les communes d'Isigny et Grandcamp-Maisy, 4 en IGP « Volailles de Normandie » sur celles de Cartigny-l'Épinay, La Bazoque et Lison et près de 150 en IGP « Cidres de Normandie » sont présents sur la plupart des communes du territoire.

Cette Modification a pour objet de préciser le règlement écrit, d'ajuster le règlement graphique et de modifier certaines OAP, le tout sans remise en cause des orientations du PADD.

Après vérification et analyse du dossier, l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les signes de qualité concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation
La Déléguée Territoriale

Cathy DUFOUR